



Mutuelle Saint-Martin

3 rue Duguay-Trouin 75280 PARIS CEDEX 06
☎ 01 42 22 07 77 ☎ 01 45 48 53 90
www.mutuelle-saint-martin.fr et www.mutuelleMSM.com

PARTAGE & Santé

BULLETIN
TRIMESTRIEL n°90

Santé

CHANCES !

Notre Mutuelle depuis quelque temps vit des changements importants, il suffit de se plonger dans les derniers bulletins pour s'en rendre compte. Cela donne aux uns un sentiment de déstabilisation, d'inquiétude, aux autres, des motifs d'espérance. C'est parce qu'elle vit au rythme de la vie de notre temps que la Mutuelle fait tout ce qu'elle peut pour rendre le service qui est le sien à tous les adhérents.

Les Rencontres régionales sont un signe de cette vitalité par la présence des membres des comités de gestion, des secrétaires de sections, des responsables des contrats collectifs, avec l'aide précieuse des personnes du Siège de la Mutuelle.

Chacun à sa place a pu s'approprier les changements amorcés qui font que la Mutuelle veut se rendre plus proche des adhérents pour un service efficace de proximité, malgré les difficultés que chacun essaie de résoudre.

Parmi les changements, nous avons vu apparaître les Contrats Collectifs qui concernent tout ou partie des membres d'une collectivité religieuse ou diocésaine. Comme tous les autres, ces changements sont une chance pour les mutualistes, qu'ils appartiennent à un Institut, un Diocèse ou une autre collectivité :

- chance de voir grandir la solidarité entre tous les adhérents,
- chance de faire grandir la solidarité entre les membres d'une même collectivité,
- chance de voir de nouveaux adhérents rejoindre la Mutuelle...

Si ces chances ne sont pas exploitées, le risque c'est que la Mutuelle perde son essence même : la place centrale des mutualistes.

Pour mettre du côté de la Mutuelle toutes les chances et pour qu'elle vive pleinement sa mission, chaque adhérent, membres des comités de gestion, secrétaires, responsables des contrats collectifs, est appelé à tisser des liens entre tous ces acteurs qui font vivre notre Mutuelle. Ses liens sont source de vraie vie mutualiste par les relations de proximité, par le service et la solidarité entre tous, avec le soutien technique et humain de tout le personnel du Siège.

La vie de la Mutuelle, son avenir est dans les mains de tous ces acteurs qui se retrouvent pour un mieux vivre de tous.

Père Jean-Marie Cheney
Secrétaire Général Adjoint

juin 2007

ISSN : 0764-5139

2 ACTUALITÉS

- > Réunions régionales 2007
Echos

3 VIE PRATIQUE

- > Le parcours des feuilles de soins
Question/Réponse
- > Les dépassements d'honoraires
Comment s'y retrouver...

4 SANTÉ ET EXPRESSION

- > Les journées équilibre de vie
- > Recette : Un petit air des Iles
- > Courrier des lecteurs

RÉUNIONS RÉGIONALES 2007

ECHOS...

Comme annoncé dans notre précédent numéro, les réunions régionales ont commencé pour trois groupes d'acteurs : les membres des Comités de gestion des Sections locales et administratives, les Secrétaires de ces Sections et les Responsables de la souscription des Contrats collectifs.

CHAQUE GROUPE A SA PHYSIONOMIE PARTICULIÈRE, SES CENTRES D'INTÉRÊTS, SES QUESTIONS, SES DEMANDES...

Mais tous portent le souci des membres de la Mutuelle qu'ils ont pour mission de servir.

Ces réunions sont l'occasion de rappeler les spécificités de la Mutuelle ou, lors des élections par exemple, chaque adhérent participe réellement à la vie et au fonctionnement de la Mutuelle.

- Les membres des Comités de gestion ont mieux compris leur rôle près de chaque adhérent de leur section, en lien avec les autres personnes ou organismes chargés de la protection sociale et de la mise en place de moyens pour aider ceux qui souffrent de maladie ou d'handicap.

- Les Secrétaires de Sections, même si leur rôle administratif est plus réduit, ont le souci d'aider l'adhérent dans les démar-

ches parfois complexes, particulièrement lors d'hospitalisation ou de soins spécialisés.

Le fonds d'entraide de la section n'est pas assez connu et pourtant il est un complément utile pour ceux à qui des sommes importantes restent à charge, une fois reçus les remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.

- Les souscripteurs des contrats collectifs découvrent leurs responsabilités tant vis-à-vis de la Mutuelle et de la solidarité que vis-à-vis de chaque mutualiste relevant du contrat de groupe.

Les réunions régionales ne sont pas seulement l'affaire de spécialistes, en vase clos, mais devront être répercutées chez les adhérents pour préserver et faire grandir l'esprit mutualiste. ■

Consultez les documents projetés lors des réunions sur notre site internet :

www.mutuelle-saint-martin.fr



PARTICIPATION

Sur **250** comités de gestion invités,
160 étaient représentés

Sur **250** sections invités,
156 étaient représentées

Sur **800** collectivités invités,
300 étaient représentées



LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

COMMENT S'Y RETROUVER DANS LES MÉANDRES DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES ?

Afin d'éviter d'avoir une facturation douloureuse lors de votre visite chez votre médecin, il est important de vous renseigner au préalable sur le conventionnement de la consultation (**secteur I** ou **secteur II**).

Pour cela, il vous suffit de téléphoner **au centre d'assurance maladie de votre département** au service «info soins» qui vous renseignera, quelle que soit votre appartenance à votre régime de base (CAVIMAC ou non).

Un exemple pour la région parisienne : numéro du service «info soins» : 08 20 90 41 75.

La liste de médecins pouvant être parfois assez conséquente, il est préférable de cibler plus précisément la demande afin de réduire le champ d'action en précisant par exemple :

- ➔ le type de conventionnement,
- ➔ l'acceptation ou non de la carte vitale,
- ➔ l'arrondissement où vous habitez,
- ➔ l'adresse du médecin la plus proche par rapport à votre domicile,
- ➔ le sexe du médecin que vous souhaiteriez.

Docteur Lydie WALTZING

LE PARCOURS DES FEUILLES DE SOINS

QUESTION/REPONSE

Question : « Quel doit être le " parcours " des documents à envoyer pour obtenir les prestations ? »

Réponse : « Il est vrai que depuis la mise en place du nouveau système (Prestateur Mercer), il y a de quoi être un peu perdu, et beaucoup de feuilles de soins prennent un chemin détourné pour parvenir au bon destinataire !

Il faut se rappeler que l'organisme qui est le premier à rembourser, c'est le Régime Obligatoire : en clair, ou la CAVIMAC, ou la Sécurité Sociale, ou éventuellement la MSA ou un autre Régime particulier. C'est donc à cette adresse qu'il convient d'envoyer les diverses feuilles de maladie qui sont délivrées par les professionnels de santé ; ceci, en dehors de tout " tiers payant ".

L'affaire se complique lorsqu'un professionnel de santé pratique le " tiers payant partiel ", c'est-à-dire qu'il ne vous fait pas payer la part du Régime Obligatoire, mais qu'il vous demande de régler la part complémentaire, appelée " ticket modérateur ". Dans ce cas, il vous délivre un reçu ou une facture pour cette part que vous réglez (il faut toujours l'exiger, sinon vous ne pourrez pas être remboursé). Et ce papier, vous devez l'envoyer à l'adresse suivante :

MUTUELLE SAINT-MARTIN
Centre de Gestion MERCER
164-174 rue Victor Hugo
92536 LEVALLOIS-PERRET Cédex

Plus aucune facture ou demande de remboursement ne doit être envoyée au Siège de la Mutuelle, ni à l'adresse de votre Section ».

Soeur Marie-Hélène DELMOTTE

NOUVEAU !

Depuis le **1er avril 2007**, la Mutuelle Saint-Martin rembourse la **participation forfaitaire de 18 Euros** qui s'applique sur les actes médicaux lourds dispensés en France dont le tarif est égal ou supérieur à 91 Euros.

LES JOURNÉES ÉQUILIBRE DE VIE



A l'heure actuelle, une journée est prévue le 4 octobre 2007 pour le diocèse de Nantes et le 18 octobre 2007 pour le diocèse de Bayeux et Lisieux.

Docteur Lydie WALTZING

plus d'information :
www.mutuelle-saint-martin.fr
www.cavimac.fr

Comme chaque année, la Mutuelle Saint-Martin et la CAVIMAC organisent des journées équilibre de vie, en partenariat avec l'Union Nationale des Instituts de Médecine Préventive (UNIMEP).

Ces journées sont destinées aux prêtres diocésains. Les thèmes sont adaptés aux spécificités de vie et abordent principalement la diététique et les troubles de la mémoire sous formes d'exposés généraux et d'ateliers.

Pour organiser une journée dans votre région : Les diocèses intéressés sont invités à se faire connaître auprès du service du contrôle médical de la CAVIMAC.

Proposez également d'autres thèmes !



Un petit air des Iles...

Le Planteur



Ingrédients pour 1 litre :

- 10 cl de rhum vieux
- 10 cl de rhum blanc
- 25 cl de nectar de goyave
- 25 cl de jus d'ananas
- 1 pincée de cannelle
- 1 pincée de muscade
- 4 cl de sirop de grenadine

☞ Rassembler tous les éléments dans une bouteille.

☞ Bien mélanger et laisser reposer au frais quelques heures.

☞ Préparé la veille, le Planteur sera encore meilleur.

☞ Mélanger avant de servir.

☞ Ajouter des glaçons.

A consommer avec modération !

Une toute spéciale dédicace à nos sections et collectivités antillaises (Soeurs de St Paul de Chartres, Dominicaines de Notre Dame de la Délivrande, Soeurs du Monastère Sainte-Marie des Anges, Soeurs de St Joseph de Cluny et Religieuses de Ste Catherine de Sienna d'Albi) et un grand merci pour leur accueil sympathique et chaleureux lors de notre dernière visite...

« **Cher Monsieur Guérin,**

Ayant bénéficié du lot pour un séjour en maison agréée dans le cadre du concours, je me suis rendu fin février à la Croix Valmer, chez les Pères et Frères du Saint-Esprit. J'y ai reçu - avec mon confrère adhérent M.S.M. - un accueil sympathique et même chaleureux.

Dans un cadre géographique magnifique, avec un temps plutôt beau, j'y ai passé un séjour très agréable, à visiter une région et des paysages que je ne connaissais pas, parfois en compagnie de religieuses intéressées par la découverte de tel monastère, toujours avec des conversations et des repas conviviaux où se mêlaient le staff de la Croix Valmer, des gens de passage, des prêtres, frères ou soeurs. Pour m'avoir fait partager ces moments et prendre du temps de repos, soyez remercié ainsi que vos collaboratrices. »

Père Vincent FIORILLO

Gagnant du lot n°2 Jeu-Concours



« **Monsieur le Directeur,**

Vous avez souhaité recueillir les impressions des gagnants au jeu-concours organisé dans le bulletin «Partage et Santé», à l'issue de leur séjour en maison de vacances.

Mon séjour a eu lieu du 9 au 15 avril à Théoule-sur-mer à la Villa St Camille. Il a été partagé avec l'un de mes confrères qui, sans cela, n'aurait pas bénéficié de telles vacances. La villa St Camille offre d'excellentes conditions de séjour, dans un cadre enchanteur. J'ai particulièrement apprécié, en plus de l'accueil, la rencontre dans cette maison de personnes autres que des vacanciers, puisqu'elle accueille aussi des personnes en réinsertion sociale et des personnes âgées : une belle réalisation du «vivre ensemble différents» inspirée par le charisme de St Camille. [...]. »

Père René-Claude GUIBERT

Gagnant du lot n°2 Jeu-Concours



Vos questions
ou suggestions

Par courrier postal au :
Service Communication
3 rue Duguay-Trouin
75280 PARIS CEDEX 06
 ou par mail :
arnold@saintmartin.com.fr